



Promoteur de l'immobilier et de la ville durables

Alors que 4 Français sur 5 habitent en ville, l'habitat est responsable en France de 25 % des émissions de gaz à effet de serre et le transport de 27 %. Très présent dans les métiers de l'immobilier et de la ville, le groupe Caisse des Dépôts répond aux demandes des collectivités et des acteurs locaux par ses savoir-faire et ses financements.

Eco-urbanisme

Le groupe Caisse des Dépôts met ses expertises en commun pour faire progresser la réflexion et créer des solutions dans les domaines de la ville. Trois axes sont aujourd'hui privilégiés : les éco-quartiers, la performance énergétique des bâtiments et son financement, l'expérimentation de projets pilotes de construction à basse consommation, voire à énergie positive.

■ Ecoquartiers : accompagnement des initiatives locales

Anticipant l'aménagement urbain de demain, les écoquartiers combinent des objectifs environnementaux (énergie, eau, biodiversité, déchets), de mixité sociale, de promotion de modes de vie et de mobilité plus durables et d'attractivité.

> Face à la diversité des approches en matière d'écoquartiers, la Caisse des Dépôts a lancé en 2009 un programme expérimental d'accompagnement. Cette ingénierie vise à favoriser la **cohérence économique et environnementale de chaque projet**.

> Elle s'engage à financer par des prêts à taux privilégiés l'**acquisition et la dépollution de terrains** où seront réalisés des écoquartiers.

> Ses investissements en immobilier et en infrastructures, au sein ou non d'écoquartiers, obéissent à des critères de développement durable.

■ Habitat social : des prêts pour la performance énergétique

N°1 du financement du logement social en France, la Caisse des Dépôts propose aux organismes HLM des **éco-prêts** à taux très attractifs, pour financer la réhabilitation énergétique des logements les moins performants, ainsi que des prêts "**Energie Performance**" pour la construction au label "Très Haute Performance Energétique".

Avec l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU), la Caisse des Dépôts valorise les projets de renouvellement améliorant les qualités urbaines et environnementales par un appel à projets. Les lauréats bénéficieront en 2009 d'un accompagnement en ingénierie et en formation.

■ Infrastructures, universités, hôpitaux : des solutions adaptées

Dans le cadre du Plan de relance de l'économie, la Caisse des Dépôts finance, par des prêts à long terme, des infrastructures plus sobres en carbone : LGV, transports en commun en site propre, universités, voies navigables, énergies renouvelables...

Dans le cadre du plan de rénovation Hôpital 2012 qu'elle finance, elle privilégie, par des prêts à taux préférentiels, les projets respectant la norme de **haute qualité environnementale des établissements de santé**.

Elle a également financé la réalisation d'une **cartographie énergie-CO₂** des universités, afin que l'enjeu environnemental soit pris en compte dans la modernisation immobilière des universités qu'elle accompagne.



Accélérateur d'innovation environnementale

Climat

L'émission dans l'atmosphère de carbone (CO₂) et d'autres gaz à effet de serre provoque des dérèglements climatiques croissants, porteurs de risques pour la planète. La communauté internationale et l'Union européenne ont créé un cadre pour la réduction des émissions de CO₂, qui contraint les principaux émetteurs à réduire leurs émissions, incite à la réalisation de projets de développement propre et organise des mécanismes d'échanges de crédits d'émission. La Caisse des Dépôts, via son département **CDC Climat**, entend faciliter la mise en œuvre de ces politiques publiques de lutte contre le changement climatique. Comme investisseur de long terme, pôle de solidité et de sécurité financière, elle **favorise l'innovation et l'émergence d'une nouvelle économie du carbone**.

■ Services financiers de confiance

Pour se développer, le marché du carbone a besoin d'outils fiables et sécurisés. CDC Climat développe des services de confiance, pour tenir la comptabilité des actifs carbone (**registres**), faciliter les transactions, gérer et conserver les portefeuilles d'actifs.

■ Opérateurs de marché

Parallèlement, la Caisse des Dépôts appuie, comme actionnaire, le développement d'opérateurs de marché des actifs carbone : **Sagacarbon**, sa filiale européenne de courtage, **BlueNext**, bourse mondiale dont elle est actionnaire à 40 % aux côtés de NYSE Euronext.

■ Investissements dans les actifs carbone

CDC Climat investit dans des actifs carbone, en souscrivant à des fonds spécialisés : **Fonds carbone européen, Fonds de crédits carbone pour l'après 2012, Fonds Capital Carbone Maroc**. Avec les projets domestiques CO₂, elle accompagne les porteurs de projets réducteurs d'émissions de CO₂ en France, dont elle favorise la réalisation en se portant acquéreur des crédits carbone générés.

■ Recherche sur l'économie du carbone

Les travaux de sa **Mission climat**, internationalement reconnus, visent à analyser les mécanismes économiques qui facilitent la transition vers une économie moins émettrice de carbone.

■ Energie renouvelable et éco-industrie

L'Europe a pour objectif que 20 % de l'énergie consommée en 2020 soit d'origine renouvelable. Pour y contribuer, la Caisse des Dépôts met en œuvre en 2008 un programme d'investissement de 150 M€ sur trois ans. Elle investit dans différentes filières : **solaire photovoltaïque, biomasse, éolien, petit hydraulique**. Elle soutient ainsi des projets locaux de développement et contribue à porter ces secteurs à maturité.

Elle finance également les **plates formes d'innovation** qui associent centres de recherche et acteurs privés pour valoriser les avancées technologies **dans l'éco-industrie et les énergies renouvelables**.

Acteur majeur du capital investissement, **CDC Entreprises**, filiale de la Caisse des Dépôts, favorise le financement en fonds propres des PME qui développent des technologies propres (environnement, énergie, éco-industries...). Elle est ainsi souscripteur des **fonds Emertec, 3E (amorçage)** et des **fonds Demeter** (développement).

Le groupe Caisse des Dépôts est ainsi présent sur toute la chaîne du financement de l'innovation en faveur d'une croissance verte.

■ Biodiversité

Selon une étude des Nations Unies, 60 % des services vitaux fournis à l'homme par la nature sont en déclin. Pour lutter contre l'érosion de la biodiversité, la Caisse des Dépôts a créé en février 2008 une filiale, **CDC Biodiversité**, premier opérateur financier de compensation de la biodiversité. CDC Biodiversité propose des réponses concrètes et de long terme aux obligations de préservation et de compensation de la biodiversité lors de la construction d'infrastructures ou d'extension urbaine.

Développement durable des territoires : les solutions du groupe Caisse des Dépôts

Le groupe SNI, 1er bailleur français avec un patrimoine de 260 000 logements, a engagé un plan de rénovation de son parc, visant à diviser par quatre ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050.

lcade, société foncière cotée, a évalué les émissions de gaz à effet de serre de ses activités et élabore un plan d'action pour les réduire.

Transdev, 4e exploitant de transport collectif en Europe, leader mondial du tramway, propose des solutions de mobilité multimodales.

Egis, leader de l'ingénierie des infrastructures, dispose d'une forte expertise dans l'aménagement durable des territoires : éco-mobilité, changement climatique, accès à l'eau, durabilité des ouvrages, biodiversité.

Le groupe, c'est aussi :

La Compagnie des Alpes, acteur majeur du loisir en Europe qui a engagé un programme de certification Qualité, sécurité, environnement de tous ses domaines skiables ;

Belambra, n°1 des clubs de vacances en France qui s'appuie sur son bilan carbone pour inclure les économies d'énergie et d'eau et la requalification des espaces naturels dans son programme de rénovation ;

la Société forestière, leader en France de la gestion de forêts qui propose des services innovants de gestion forestière durable et adaptée au changement climatique.

PME et développement durable

France Investissement, dispositif d'appui aux PME mis en œuvre par **CDC Entreprises**, anime un programme d'accompagnement des entreprises labellisées, "**France Investissement le Club**". Il propose aux PME une palette d'outils pour inclure le développement durable dans leur stratégie d'entreprise.



Investisseur responsable

Le groupe Caisse des Dépôts considère sa capacité de financement comme une responsabilité non seulement économique, mais aussi envers la société et l'environnement.

La Caisse des Dépôts, le Fonds de réserve pour les retraites (FRR), le Régime additionnel de la Fonction publique (Erafp) et CNP Assurances sont des investisseurs responsables, qui intègrent les problématiques environnementales, sociales et de gouvernance dans leurs décisions selon des modalités adaptées à leurs orientations de gestion et à chaque classe d'actifs.

La Caisse des Dépôts développe des politiques d'investissement responsable à travers ses portefeuilles financiers, les fonds d'épargne qu'elle gère, ses investissements dans les PME et pour le développement des territoires. Ses doctrines d'investissement obéissent aux principes de l'investissement socialement responsable, définis par la communauté internationale. Ainsi, pour la gestion de ses portefeuilles financiers, elle prend systématiquement en compte les facteurs ESG (Environnement, Social, Gouvernance) dans ses processus de décision. Elle fait également des impacts environnementaux ou sociaux des sociétés dont elle est actionnaire un thème du dialogue avec les directions des sociétés détenues.

■ La participation aux initiatives de Place

Aux côtés d'autres grands investisseurs, la Caisse des Dépôts contribue, au sein des instances de réflexion nationales et internationales, aux progrès de la réflexion et de la définition de normes d'investissement socialement responsable. Tout comme le FRR et l'Erafp, elle est **signataire des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI)**, qu'elle a contribué à lancer, sous l'égide des

Nations Unies. Dans le cadre du Programme des Nations Unies pour l'Environnement, elle travaille à la déclinaison de ces principes dans le secteur immobilier.

La Caisse des Dépôts réduit et compense ses émissions de carbone

Le programme **Horizon Climat** consiste à évaluer, réduire, puis compenser les émissions de gaz à effet de serre de la Caisse des Dépôts dans son fonctionnement quotidien. Il vise une réduction de 3 % des émissions en moyenne annuelle pour parvenir à les diviser par quatre à horizon 2050. Il concerne principalement la consommation d'énergie des bâtiments et des systèmes informatiques et s'appuie sur une politique d'achats responsables.

Depuis 2006, la Caisse des Dépôts réalise sa neutralité carbone, en compensant ses émissions.



www.mairieconseils.net : une boîte à outils complète pour les collectivités territoriales
www.valoffre.caissedesdepots.fr : l'offre de la Caisse des Dépôts dédiée au développement des territoires
www.localtis.info : l'actualité des territoires
www.novethic.fr : le media expert sur la responsabilité sociale des entreprises

Caisse des Dépôts
56, rue de Lille Paris 07 SP
nous contacter : dd@caissedesdepots.fr
www.caissedesdepots.fr



Le développement durable :

priorité stratégique du groupe Caisse des Dépôts

Investisseur de long terme, au service de l'intérêt général et du développement économique, le groupe Caisse des Dépôts fait du développement durable une priorité de son plan stratégique Elan 2020.

Dans l'esprit du Grenelle de l'environnement et du "paquet Energie Climat" de l'Union européenne, il s'est assigné un objectif : aider l'économie et les territoires français à adopter un mode de développement qui respecte l'environnement et contribue à la lutte contre le changement climatique.

Concrètement, il a l'ambition de proposer, dans tous ses domaines d'activités, une offre de services et de financements responsables et innovants et de développer de nouveaux métiers pour répondre aux nouveaux enjeux.



© 2010 Caisse des Dépôts et Consignations. Tous droits réservés. La Caisse des Dépôts est une marque déposée de la Caisse des Dépôts et Consignations. Le logo est une marque déposée de la Caisse des Dépôts et Consignations. Le site internet est une marque déposée de la Caisse des Dépôts et Consignations. Le site internet est une marque déposée de la Caisse des Dépôts et Consignations.